

# 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration Schuman

du 08 février au 23 avril 2010

*«L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble:  
elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait»*

*Robert Schuman, 9 mai 1950*

**Grand  
concours  
CVCE**

Tu es collégien  
ou lycéen?  
Alors participe  
avec ta classe...

A gagner:  
des voyages en Europe  
et de nombreux prix



Inscris-toi: [www.cvce.lu/Schuman\\_2010](http://www.cvce.lu/Schuman_2010)

**CVCE**  
CENTRE VIRTUEL DE LA  
CONNAISSANCE SUR L'EUROPE

[www.ena.lu](http://www.ena.lu)

*Knowing the past to build the future*





**60<sup>e</sup>  
anniversaire  
de la  
Déclaration  
Schuman**  
du 08 février au 23 avril 2010



**Conférence de presse, lancement du concours  
60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration Schuman**

**Date:** 8 février 2010

**Lieu:** Château de Sanem

**Horaire:** 11h00 - 12h00.

**Programme**

- 11h-11h15: Allocution de bienvenue et présentation générale du projet par Marianne Backes, Directrice du CVCE
- 11h15-11h30: Intervention du partenaire principal
- 11h30-11h45: Discours de Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education Nationale
- 11h45-11h50: Présentation des aspects pratiques du concours par Nadège Mougel, chef du projet
- 11h50-12h00: Questions-réponses avec les journalistes
- 12h00: Cocktail.

« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait »

Robert Schuman, 9 mai 1950

**60<sup>e</sup>  
anniversaire  
de la  
Déclaration  
Schuman**  
du 08 février au 23 avril 2010



## Contexte

Le 9 mai 1950, moins de 5 ans après la fin de la seconde guerre mondiale, Robert Schuman, ministre français des Affaires Etrangères fait une déclaration solennelle dans le Salon de l'horloge du Quai d'Orsay à Paris.

Nous célébrons, en 2010, le 60<sup>e</sup> anniversaire de cet évènement qui s'inscrit dans le «Printemps de l'Europe» et, à cette occasion, le CVCE organise un grand concours à destination des scolaires de France, Luxembourg et Pologne.

## Objectifs

Ce concours doit permettre de réactiver et mieux faire connaître aux jeunes générations les idéaux qui ont inspiré Robert Schuman, le Père de l'Europe : valeurs de solidarité et de respect entre les peuples sur lesquelles doit se construire la citoyenneté européenne pour promouvoir une véritable culture de paix.

Le travail proposé à travers ce concours constitue une réflexion ouverte et stimulante sur la question de l'Europe.

Plus largement, l'objectif de ce concours est de promouvoir l'éducation à la citoyenneté européenne et créer une dynamique de groupe au sein de la classe.

## Partenaires

Le concours est organisé par le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (European Navigator-Ena) en collaboration avec la Fondation Robert Schuman de Paris, la Fondation Robert Schuman de Varsovie, le Ministère luxembourgeois de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, le portail mySchool !, le Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz, le Centre d'études et de recherches européennes Robert Schuman et la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg.

**60<sup>e</sup>  
anniversaire  
de la  
Déclaration  
Schuman**  
du 08 février au 23 avril 2010



## 1. Modalités de participation

### Classes participantes

Le concours est ouvert à toutes les classes de l'enseignement secondaire général et technique, public et privé, du Grand-Duché de Luxembourg, de Pologne et aux collèges et lycées généraux et techniques (publics et privés) de France.

### Inscription au concours

La participation au concours est gratuite et sans obligation d'achat.

Pour pouvoir participer au concours, un des enseignants de la classe doit remplir un bulletin d'inscription en ligne, par classe participante.

L'inscription peut se faire à tout moment entre le 8 février 2010, date de lancement du concours et le 23 avril 2010, date de fin.

Une seule participation par classe est autorisée (même nom de classe, même établissement). Le CVCE se réserve le droit d'annuler toute participation multiple d'une même classe.

Un délégué ou l'enseignant de la classe est chargé d'insérer les réponses dans les quiz en ligne. Le nom de ce référent doit être communiqué au moment de l'inscription de la classe.

Ce nom ne peut plus être changé lors du déroulement du concours.

**60<sup>e</sup>  
anniversaire  
de la  
Déclaration  
Schuman**  
du 08 février au 23 avril 2010



## 2. Déroulement du concours

Le concours débute le 8 février 2010 et se termine le 23 avril 2010.

Adresse internet du concours : [www.cvce.lu/Schuman\\_2010](http://www.cvce.lu/Schuman_2010)

Le concours consiste à répondre, en ligne, à un certain nombre de questions sur l'histoire de la construction européenne et sur son élément fondateur, la déclaration prononcée par Robert Schuman le 9 mai 1950.

Les réponses aux questions devront être extraites du dossier spécial «Des origines du plan Schuman au traité CECA» consultable sur [www.ena.lu](http://www.ena.lu), la bibliothèque numérique développée par le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe.

Deux questionnaires, comprenant une série de questions élaborées par niveau (collèges, respectivement classes de 7<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> générales luxembourgeoises ou classes de 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> techniques luxembourgeoises et lycées, respectivement classes de 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 1<sup>ère</sup> luxembourgeoises ou classes de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> techniques luxembourgeoises), seront successivement publiés sur le site: [www.cvce.lu/Schuman\\_2010](http://www.cvce.lu/Schuman_2010).

La publication des questionnaires aura lieu aux dates suivantes:

- le 8 février 2010
- le 9 mars 2010.

**60<sup>e</sup>  
anniversaire  
de la  
Déclaration  
Schuman**  
du 08 février au 23 avril 2010



Le questionnaire restera en ligne pendant toute la période comprise entre le 8 février et le 23 avril 2010.

Les réponses aux questions devront être introduites pendant ce laps de temps et ne seront plus modifiables après.

L'enseignant pourra fournir des pistes de recherche aux élèves, mais s'abstiendra, dans la mesure du possible, de fournir les réponses.

Le concours sera clos le 23 avril 2010 à 00h00.

Il y aura une classe gagnante par niveau (collèges et lycées) et par pays (Luxembourg, France, Pologne) soit six (6) classes au total.

Le résultat sera communiqué le 3 mai 2010 sur le site internet du concours et par mail directement aux établissements lauréats.

La remise des prix se tiendra quinze (15) jours après l'annonce des résultats.

Les voyages récompensant les lauréats français et polonais seront organisés durant la 3<sup>e</sup> semaine de mai (du 17 au 21 mai 2010); celui récompensant les lauréats luxembourgeois en juin (semaine du 14 au 18 juin 2010).

**60<sup>e</sup>  
anniversaire  
de la  
Déclaration  
Schuman**  
du 08 février au 23 avril 2010

### 3. Détermination des classes gagnantes

Le jury est composé de représentants des institutions organisatrices.

L'évaluation des réponses se fait de façon numérique grâce à un logiciel d'évaluation des questions.

Les 6 classes gagnantes (une par niveau et par pays) seront celles qui, au moment de la fin du concours, auront à leur compte le plus grand nombre de réponses exactes.

En cas d'égalité, les classes gagnantes se soumettront à une épreuve supplémentaire de type question ouverte qui sera publiée sur le site après le 23 avril et avant le 3 mai 2010.



60<sup>e</sup>  
anniversaire  
de la  
**Déclaration  
Schuman**  
du 05 février au 23 avril 2010

#### 4. Prix à gagner

La classe lauréate, une par niveau et par pays, se verra offrir un voyage dans une des villes ou capitales de l'Union (Bruxelles, Luxembourg, Strasbourg ou Varsovie).

Dans le cadre de ces voyages, les classes lauréates se feront accompagner, dans la mesure du possible, par le ou les enseignants ayant assuré leur encadrement pendant le concours.

D'autres prix seront également prévus pour les élèves des classes qui seront placées en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> positions.

La remise des prix aura lieu au Luxembourg, quinze (15) jours après l'annonce des résultats à l'occasion d'une grande cérémonie commémorant le 60<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration Schuman.



60<sup>e</sup>  
anniversaire  
de la  
Déclaration  
Schuman  
du 05 Février au 23 avril 2010



Le CVCE est une institution unique, véritable plateforme de référence en matière de création et de diffusion de contenus à haute valeur ajoutée sur l'histoire de la construction européenne par le biais des technologies de l'information et de la communication.

Etablissement public luxembourgeois, le CVCE a bénéficié depuis les débuts du projet du soutien actif de la Commission européenne et de l'Etat luxembourgeois (Ministère d'État puis Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche).

Le rôle du CVCE est d'aider les citoyens à mieux comprendre les débats et enjeux de l'Europe de demain grâce à un éclairage historique et didactique rendu attractif par les nouvelles technologies.



**[www.ena.lu](http://www.ena.lu)**

La référence multimédia  
sur l'histoire de l'Europe

Contact: Nadège Mougel, Chef de projet  
mail: [nadege.mougel@cvce.lu](mailto:nadege.mougel@cvce.lu)  
Unité Enseignement et Valorisation Pédagogique



*Knowing the past  
to build the future*

**Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe**

Château de Sanem - L-4992 Sanem - Luxembourg

email: [cvce@cvce.lu](mailto:cvce@cvce.lu) - Tél.: +352 59 59 20 1 - Fax: +352 59 59 20 555